

# Le Meridional.

VOL. XX.

ABBEVILLE, LOUISIANE, SAMEDI, 9 FEVRIER, 1878.

NO. 33.

## LE MERIDIONAL,

\$2 50..... PAR AN..... \$2 50

Une chose qui manque à notre corporation. Pourquoi ne pas peindre et entretenir la maison de cour? Que peuvent de nous, penser les étrangers?

Un grand deux mâts barque est dans nos eaux, chargé à couler bas. Il est pourvu de ce que nous avons tous plus ou moins besoin, de bon bois, avis aux amateurs.

Madame Emile Bernard ne tardera pas à s'en aller chez elle, car sa nouvelle résidence est presque achevée, grâce au talent incontestable de Bélisaire Olong.

Plus de mariés que de contents, tel est le proverbe. Cette semaine a été fructueuse pour les ministres. On voit que nos jeunes gens ne veulent pas jeûner et se laisser surprendre par le carême.

Les animaux sont maigre, maigre chair aussi. La viande est chère quoiqu'on en dise. Oui, ma foi trop chère pour la saison. Il faut que les os fassent contre poids et faire tomber la balance.

L'Espagne aura fort à faire si elle prend le protectorat de Saint Domingue. Nous doutons fort que l'Espagne veuille se créer de nouveaux soucis et de nouveaux embarras.

La Russie a un beau représentant en la personne de Ben Butler, si comme on l'assure, il est à la solde du czar pour exciter l'antagonisme entre Anglais et Américains.

Nous avons à signaler quelques améliorations dans notre village. Notre entreprenant cafetier, Emile Duhon, ne voulant pas se laisser surpasser par son émule Frank, vient d'imiter son exemple et de copier l'installation de son café. En avant messieurs, montrez votre talent et votre goût.

A la bonne heure, voilà un patriote. Le sénateur White vient d'introduire un bill pour les manchots qui ont perdu leurs membres sur les champs de batailles. On va leur en donner de postiches. Il eût peut-être mieux valu leur accorder autre chose, cependant, un bon bras de liege vaut mieux que rien, n'est-ce pas ami Dutel.

La Cour Suprême des Etats-Unis vient de décider qu'un Etat n'avait nullement le droit de passer des lois sur l'immigration, ce droit appartenant exclusivement au Congrès. Ainsi nous ne pouvons d'après les désirs de quelques membres législatifs, avoir des bureaux d'immigrations à la solde de l'Etat.

L'Est et l'Ouest semblent divisés à propos du bill d'argent. Le Sud reste impassible. L'Angleterre, dans l'hypothèse ou ce bill deviendrait loi malgré Hayes, a vu tomber les valeurs américaines. Grand émoi en Europe. Le contre coup s'est même fait sentir en France où la monnaie ne frapperait jusqu'à nouvel ordre des pièces d'argent à cause de la dépréciation de l'argent en Amérique.

Le Président a appointé plusieurs officiers membres d'une commission composée d'américains et de mexicains qui siégera à Port Bliss, Texas, et sera chargée de faire une enquête sur les derniers troubles du comté d'El Paso. Nous n'aurons pas de guerre avec le Mexique car l'Oncle Sam se propose de reconnaître Diaz.

Malgré les efforts des Espagnols la pacification de l'île de Cuba est loin de toucher à sa fin. Les insurgés comptent dans leurs rangs, si les rapports sont véridiques plus de 79,000 partisans de la liberté; sur ce nombre 25 000 hommes sont bien armés et prêts à combattre les 40,000 hommes de Campros. On rapporte qu'il faudrait 200,000 hommes pour tenir garnison dans les diverses parties du pays. Ainsi tôt ou tard Cuba sera libre.

La Chambre a passé outre et déposé sur le bureau le substitut de Bush par un vote de 58 contre 38. Ce substitut avait trait au *per diem* et milage des membres. On a guère écouté le réformateur et l'homme vraiment patriote, puisque la Chambre n'a point voulu en démordre. Notre représentant, nous nous plaignons à le constater, est du nombre de la majorité. C'en est fait, il n'y aura rien d'entamé et les membres auront leur *per diem*, car il y a \$110,000 d'appropriés pour la Chambre et \$400,000 pour le Sénat.

## FRANCE.

Nous devons constater, une fois de plus, et avec peine, que la France s'avance de plus en plus dans la voie, encore plus radicale que républicaine, dans laquelle elle s'est engagée ces derniers temps.

Dans certaines villes, telles que Paris et Bordeaux, les élections municipales avaient nécessité un second scrutin, dit le ballottage. Ce nouveau vote vient d'avoir lieu, et il a donné au radicalisme une victoire que l'on ne peut contester. Le niveau social des représentants des municipalités baisse de plus en plus, et l'on cite à St Germain en Laye, près de Paris, un conseiller municipal qui est un nécessaire, assisté par le bureau de bienfaisance de cette ville.

A Bordeaux, un maire républicain connu, qui a donné des gages sérieux au nouveau régime, mais est accusé de ce qu'on eut appelé jadis du modérantisme, a dû se retirer devant l'opposition d'un conseil où le radicalisme domine.

Voici la composition du conseil municipal de Paris :

Radicaux..... 67  
Centre gauche..... 7  
Conservateurs..... 6

On a fait, depuis une semaine, courir des bruits fantaisistes à propos d'une rentrée de la France sur la scène européenne et d'une participation quelconque de sa part dans le règlement de la question d'Orient. Rien n'est venu confirmer ces nouvelles. Une seule chose à redouter; c'est que le nouvel ambassadeur de France à Berlin, M. de St-Vallier, que l'on dit d'un esprit assez confiant, ne se laisse amadouer par M. de Bismarck et ne place son pays dans une fautive situation.—*Propagateur.*

Lisez le juri de police dans la partie anglaise.

## (Communication.)

Pendant que les hommes intelligents font les efforts les plus louables pour attirer les émigrants dans nos murs, une classe... Qu'elle classe?... Oserai-je la nommer?... Oui, puisqu'il le faut... et bien donc, la classe ignorante travaille en dessous pour chasser l'étranger. N'est-ce pas une abomination, une infamie? Comment! est-ce que celui qui quitte volontairement sa patrie pour aller chercher fortune ailleurs, n'emporte pas ses bras, son industrie, son petit pécule? Est-ce que les trois-quarts du temps son expérience ne vaut pas cent fois mieux que celle de nos natifs, habitués à une routine condamnable? Est-ce que les mœurs de ceux qui ne sont pas nés ici, sont moins bonnes que les nôtres? Non, au contraire! Arrière donc, retardataires, qui ne voulez pas de l'étranger!... Vous êtes des sots, les étrangers viendront malgré vous, et ils vous prouveront que leur culture est cent fois, mille fois supérieure à la vôtre. Ce qui me fait tenir un langage si sévère, le voici: la semaine dernière, je m'entretenais avec un jeune créole de mes voisins: Je me plaignais amèrement à lui de la manière peu, très peu courtoise avec laquelle on accueillait les étrangers ici. Eh! me répondit-il bêtement, si nous les attirions, nous serions bientôt trop fous! Je confesse naïvement que je suis resté épaté, bouche bée. Cependant, ayant repris un peu de mon aplomb, je dit à mon imberbe que plus une population était nombreuse et mieux cela valait, parce que les hommes avaient tous besoin les uns des autres; que plus ils étaient fous, mieux ils vivaient, etc, ce dont il ne voulut jamais convenir. Ce qu'il soutenait, il l'avait nécessairement entendu dire par ses pères, de sorte que je crois pouvoir dire à mon tour, que toute la contrée est imbue de ce préjugé inqualifiable, à savoir qu'il ne faut pas souffrir l'étranger du sein de cette contrée.

A un pareil état de choses, que faut-il opposer?... L'instruction, l'éducation. Oui, il faut instruire rondement ces êtres si arriérés. En effet, sans instruction, que vaut l'homme? Pour moi, quoique je sois loin d'être un phénix, il ne vaut pas grand chose; il est, au contraire, très-dangereux pour la société, je le prouve: il y a peut-être dans les prisons d'Etat, un millier de convicts, assassins, voleurs, incestueux, parjures. Eh bien! je ne crois pas que l'on puisse me nommer deux hommes instruits qui soient pensionnaires d'une maison de détention dans tout l'Etat; de plus, je dis, en toute sincérité, que si les coupables n'étaient pas jugés si souvent par leurs amis et connaissances, et si les décisions des jurys avaient lieu à la majorité, et non à l'unanimité, il y aurait, sans exagérer, quatre fois plus de galériens que les prisons de l'Etat n'en pourraient contenir. Je dirai, en terminant, que, si dès aujourd'hui, tous les criminels étaient poursuivis à outrance et condamnés, la société serait bientôt purgée, les crimes deviendraient de plus en plus rares, et cette société ne formerait désormais qu'une grande et heureuse famille dans le sens le plus large et dans tout l'acceptation du mot.

Mais, pendant que le tétanos rongé sourdement notre vitalité sociale, que font nos *Salons* pour guérir le mal? Ah! la est la question! Que font nos Représentants? Font-ils des lois pour venir en aide aux avocats du ministère public? Hélas! il est bien permis d'en douter. Pensent-ils à rendre l'instruction obligatoire, comme en Californie? Pensent-ils à voter des fonds amplement suffisants pour rémunérer les instituteurs pendant au moins dix mois de l'année? Hélas! trois fois hélas! il est encore bien permis d'en douter à cet égard. Ils s'occupent peut-être en ce moment, de nommer une commission chargée de s'assurer

de la qualité et de l'odeur de la septoline, parce qu'ils ont besoin de vives et saines lumières. Législateurs, aujourd'hui vous êtes réunis (je ne dis pas que vous êtes à l'œuvre, remarquez-le bien), mettez-vous sérieusement à l'étude; laissez de côté toutes vos harangues oiseuses qui vous font perdre des journées et des semaines entières et aux contribuables des milliers de dollars pour votre fameux *per diem*. Essayez, par de sages résolutions, de venir en aide aux avocats de l'Etat dans les poursuites qu'ils ont à exercer dans l'intérêt de la vindicte publique, et rendez l'instruction dorénavant obligatoire dans tout l'Etat, pour les enfants entre les âges de sept et seize ans. En agissant ainsi, vous aurez conquis une large part de l'estime de vos commettants, et de tous les habitants en général de ma patrie adoptive, la noble, mais désolée Louisiane. *Bayou Tigre, 4 Février 1878.*  
C. A. MOUISSET.

## FOR SALE.

The undersigned offers for sale a fourth interest, for which she guarantees good legal title, in the plantation held in community between herself, A. G. Maxwell, Robertson and Avery, situated on Lake Simons, and known as the Robert-on place. Terms Cash. Apply at this office. Jan. 26-78.

M. E. NIXON.

## Notice.

All persons having claims against Stephen H. Hall, deceased, or his succession, are notified to present the same, together with the titles by which they are established, to the undersigned, at Abbeville, Louisiana.

R. P. O'BRYAN, Curator.  
Dec. 29, 1877.

## TAKEN UP

By the undersigned, a creole sorrel horse, with a white spot in the forehead, aged about nine (9) years and has been ranging near his plantation for the last two years.

The owner is hereby required to come forward, prove property and pay costs, otherwise the horse will be disposed of according to law.

The brand can be seen at this office.  
LEVI DEROUEN.

## Probate Sale.

STATE OF LOUISIANA,  
Parish of Vermilion,  
Parish Court,  
No. 583.

Succession of Louise C. Lods.

By virtue of an order of sale granted in the matters of the above succession, there will be offered for sale, at public auction, to the last and highest bidder, at the late residence of the deceased, in this town, for cash, on **SATURDAY, THE 9th DAY OF MARCH, 1878,** the following described property, belonging to said succession, to wit:

One Town lot situated in Megret's portion of the town of Abbeville, being lot No. 1 of said town bounded North by Port Street, South by Mrs. G. Laplace, East by Quai des Français and West by the bayou Vermilion, together with all the improvements thereon situated.

One other town lot situated in same portion of said town and being No 30 of the plot of said town, bounded North by lot 29 South by lot 31 East by lot 38 and West by Jefferson Street.

One other town lot designated as lot No. 39 of same portion of said town bounded North by lot 38 South by lot 40 East by State street and West by lot 31 (2) two dwelling houses on lot No. 30. One large building on same lot. One lot of picket fence.

The house furniture and kitchen utensils, and many other small articles too numerous to mention. Given under my official signature at office, this 2d day of February 1878.

G. B. SHAW, Sheriff.

## Notice.

U. S. LAND OFFICE,  
NEW ORLEANS, LA.

January 25th 1878.

Complaint having been entered at this office by M. C. Broussard against Thos. N. Kelly for abandoning his Homestead Entry, No. 3573, dated March 21st, 1873, upon the Southwest quarter of Section 11, Township 12, South Range 4 East, in the Southwestern District, Louisiana, with a view to the cancellation of said entry: the said parties are hereby summoned to appear at the office of the Clerk of the District Court for the parish of Vermilion, Louisiana, on the 5th day of March 1878, at 10 o'clock A. M., to respond and furnish testimony concerning said alleged abandonment.

JOHN E. BREAUX, Register.  
JULIAN NEVILLE, Receiver.  
Feb. 9th 78

## NOTICE.

U. S. LAND OFFICE,  
NEW ORLEANS, LA.

January 12th 1878.

Complaint having been entered at this office by Charles Sonnier, against Eliza Jamieson for abandoning her Homestead Entry, No. 4770, dated June 9th 1877, upon the Southwest quarter of Section 26, Township 13, South Range 4 East, in the Southwestern District Louisiana, with a view to the cancellation of said entry: the said parties are hereby summoned to appear at the office of the Clerk of the District Court for the parish of Vermilion, Louisiana, on the 16th day of February, 1878, at 10 o'clock A. M., to respond and furnish testimony concerning said alleged abandonment.

JULIAN NEVILLE, Receiver.  
Jan. 19th 78.

## A. D. MARTIN,

## MARCHAND

Rue du Port, Abbeville, Louisiane.

Ancien Emplacement

-DE-

C. DEROUEN.

Offre au public

MARCHANDISES SECHES

GROCERIES, CLAUS-

SURES de TOUT

GENRE,

QUINCAILLERIE

CHAPEAUX

OUTILS ARAOIRES,

ARTICLES DE

FANTAISIE, &c.

Le tout à des prix en rapport avec la dureté des temps.

BOIS DE CONSTRUCTION

—(o)—

Le moulin à scie connu sous le nom de KORSO STEAM SAW MILL étant actuellement en fonction, annonce à ses clients et les habitants qu'ils trouveront toujours un beau choix de BOIS DE CONSTRUCTION, qu'il offre au plus bas prix du marché.

W. C. CROW,

ATTORNEY & COUNSELLOR AT LAW  
Vermilionville, Louisiana.

## SUBSCRIBE NOW FOR THE

**MAMMOTH WEEKLY!**

Containing 12 pages, making 72 columns, at \$2.00 a year; \$1.00 Six months; 50 cents three months. Address,

UNION & AMERICAN,  
ap25-74 Nashville, Tenn.

## Calongne & Masson,

PRODUCE MERCHANTS,

FOR THE SALE OF

Cotton & Sugar, Wool, Moss, Hides and all kinds of Country Produce.

No. 34 Bienville Street,

New Orleans.

Consignments of Poultry, Eggs, Tallow, Beeswax, etc., disposed of to best advantage.

## R. BEER,

COMMISSION MERCHANT,

For the sale of

Cotton & Sugar, Hides, Wool and Moss, and all kinds of Country Produce.

No. 80 OLD LEVEE STREET,

New Orleans, La.

All consignments of Poultry, Egg, Beeswax, Tallow, Etc., disposed of to best advantage. All orders promptly attended to.

## THE SUN.

1878. NEW YORK, 1878.

As the time approaches for the renewal of subscriptions, The Sun would remind its many friends and well-wishers everywhere, that it is again a candidate for their consideration and support. Upon its record for the past ten years it relies for a continuance of the hearty sympathy and generous co-operation which have hitherto been extended to it from every quarter of the Union.

The Daily Sun is a four page-sheet of 28 columns, price by mail, post paid, 55 cents a month, or \$5 50 per year.

The Sunday edition of the Sun is an eight-page sheet of 56 columns. While giving the news of the day, it also contains a large amount of literary and miscellaneous matter specially prepared for it. The Sunday Sun has met with great success. Post paid, one dollar and twenty cents a year.

THE WEEKLY SUN.

Who does not know the Weekly Sun? It circulates throughout the United States, the Canadas, and beyond. Ninety thousand families greet its welcome pages weekly, and regard it in the light of guide, counsellor, and friend. Its news, editorial, agricultural, and literary departments make it essentially a journal for the family and the fireside. Terms: One Dollar a year, post paid. This price, quality considered, makes it the cheapest newspaper published. For clubs of ten, with ten dollars cash, we will send an extra copy free. Address Publisher of the SUN, New York City.

## Notice.

THE undersigned has Two (2)

Plantations on hand for sale:

One situated about six miles southwest from Abbeville, West side of bayou Vermilion, containing about two hundred and forty (240) superficial arpents, with a FINE DWELLING HOUSE AND KITCHEN, and about three (300) hundred panels of new fence thereon,—one-third of the land is timbered.

ANOTHER Plantation situated at *Grosse Isle*, about three (3) miles East from the town of Abbeville, having three-and-a-half (3½) arpents front by forty (40) in depth, with about fifty (50) arpents of WOOD LAND thereon, and a right to cut wood on the Alexander Delahousaye tract; which tract is a community property of eight arpents by forty.

For prices and conditions of the above plantations (which will be in accordance with the hard times), apply to F. FERAY, in the town of Abbeville. Immediate possession can be given in both cases.

F. FERAY.

N. B. One of the above plantations belongs to a lawyer of the parish of Lafayette. The party purchasing from me will have to pay expenses of sale, record, &c. &c., in this parish from the Lafayette Records.

Title perfect in both cases.

Feb 14 77 F. F.